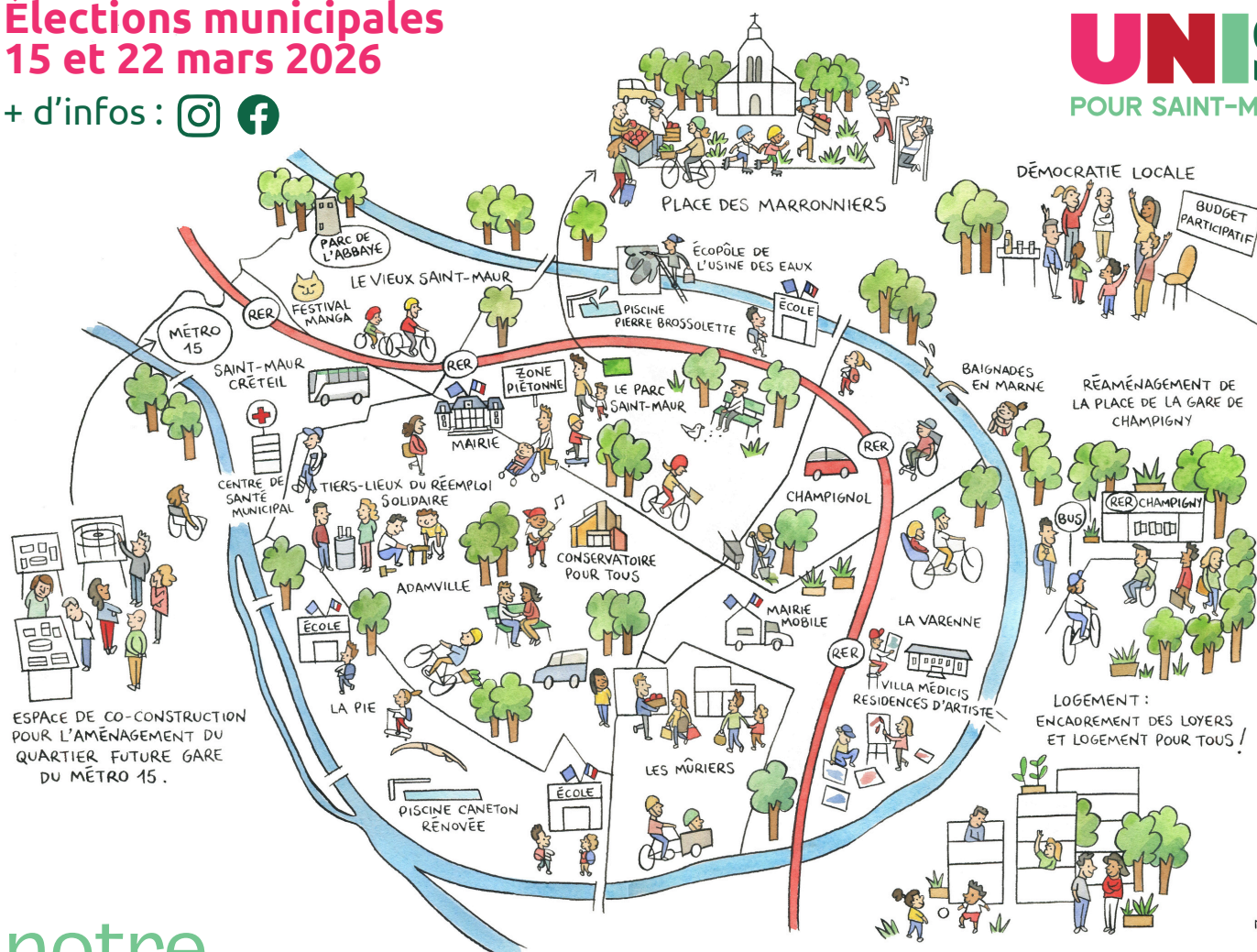


Élections municipales
15 et 22 mars 2026

+ d'infos :  

UNIS
POUR SAINT-MAUR



notre
PROJET
POUR SAINT-MAUR

avec
**Céline
Vercelloni**



SOMMAIRE

Édito

Axe 1 - une ville ouverte et participative

Revitaliser la démocratie locale et la participation citoyenne
Pour une municipalité exemplaire
Des finances publiques saines pour mieux investir

Axe 2 - Une ville résiliente et accessible

Un urbanisme pour toutes et tous, à taille humaine
Faire du logement un levier de mixité et de lien social
Repenser et sécuriser les mobilités actives à Saint-Maur
Adapter l'espace public pour toutes et tous
Faire de Saint-Maur une ville nature et résiliente
Protéger nos ressources naturelles
Contribuer à la biodiversité locale

Axe 3 - Une ville solidaire et attentive

Une ville à hauteur d'enfants
Renforcer les solidarités
Améliorer le cadre de vie et l'accès aux soins pour tous
Pour une tranquillité publique et une sécurité par l'entraide
Planifier la réduction de tous les types de risques

Axe 4 - Une ville attractive et vivante

Soutenir l'installation et la pérennisation des activités commerçantes et productives locales
Développement de l'économie solidaire et circulaire et de l'innovation sociale de proximité
La culture et le sport, pour toutes et tous, au quotidien !
Entretenir notre patrimoine

Nos candidats et candidates





ÉDITO

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le programme d'Unis Pour Saint-Maur, pensé pendant plusieurs mois par les Saint-Mauriens et Saint-Mauriennes, rassemblés pour construire un projet pour leur quotidien, leur ville, leur avenir, celui de leurs proches, de leurs enfants et petits-enfants. Un projet collectif et citoyen à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques, qui nous emmène vers 2032 et au-delà, et que nous vous invitons à partager.

Saint-Maur est une ville qui attire de nombreuses familles, pour son cadre de vie singulier (ses bords de Marne, ses établissements scolaires de renom, ses équipements culturels d'envergure régionale, sa connexion directe à Paris). C'est une ville verte, une ville d'histoire. Mais aujourd'hui nous sommes convaincus que notre ville a besoin d'une autre majorité, car Saint-Maur est dirigée depuis plus de 48 ans par une droite conservatrice, qui bâtit une ville pour un cercle de privilégiés. La majorité actuelle promet d'investir dans l'écologie et la culture mais ce sont surtout les immeubles imposants qui poussent. L'absence de mixité sociale bloque le renouvellement des générations. Nos enfants, une fois adultes, peuvent-ils rester vivre dans une ville où le logement est inaccessible ? Force est de constater que ce n'est pas le cas. La vision étriquée du binôme M. Berrios - M. Delecroix n'est pas la nôtre. Saint-Maur mérite beaucoup mieux. Nous voulons une ville où chacune et chacun, quels que soient son âge, son origine, ses croyances ou sa situation, peuvent vivre pleinement, se projeter librement. Nous voulons garantir à toutes et tous l'accès équitable à des services publics de qualité et aux opportunités qu'offre notre ville.

Une ville protectrice, où toutes les écoles de nos enfants sont rénovées
Une ville attractive, avec une économie dynamique, locale et utile
Une ville solidaire, qui propose des services publics de proximité
Une ville ouverte, où les liens se tissent entre les générations
Une ville responsable, garante d'une sécurité de proximité
Une ville modèle, où l'urbanisme est adapté au climat
Une ville inclusive, où chacun peut trouver sa place
Une ville engagée, pour un futur désirable

Avec ce projet municipal, nous voulons remettre la participation citoyenne au cœur, raviver la démocratie locale, c'est essentiel. Comment accepter l'opacité qui pèse encore sur les critères d'attribution des places en crèches ? Comment imaginer l'absence d'un budget participatif ? Comment imaginer que nous, Saint-Mauriennes et Saint-Mauriens, ne soyons pas sollicités pour élaborer collectivement les projets d'aménagement de notre ville, de notre quartier ? Notre méthode sera rigoureuse et citoyenne: concerter, expérimenter, évaluer puis généraliser. Nous préférons toujours la coopération (avec les communes voisines, le territoire et les différents niveaux d'action publique, avec les associations et les entreprises) à la concurrence, l'union à la division. Élus sortants ou nouvellement candidats, nous avons toujours été engagés pour notre ville, avec constance et fidélité, dans les associations, ou en portant au Conseil Municipal la voix des Saint-Mauriens et des Saint-Mauriennes qui souhaitent le changement depuis des décennies.

Ensemble, soyons unis pour faire de Saint-Maur une ville citoyenne et vivante.

Soyons Unis pour Saint-Maur



AXE 1

UNE VILLE OUVERTE ET PARTICIPATIVE

La démocratie locale et la participation citoyenne sont malmenées par la majorité actuelle. La Mairie n'organise pas de débats collaboratifs avec les habitants et les habitantes sur les grands projets d'aménagement de la ville, mais se contente de réunions d'informations dans les quartiers riverains pour présenter des décisions déjà prises. Les conditions dans lesquelles l'opposition municipale est contrainte de travailler sont déplorables et reflètent la toute puissance du maire tant en conseil municipal que dans tous les supports de communication.

A rebours de cette vision autocratique de la démocratie locale, nous voulons transformer et moderniser la gouvernance de proximité pour impliquer réellement les citoyens dans la construction des projets et dans la prise des décisions, et garantir la transparence des choix municipaux. Nous souhaitons donner plus de place aux habitants et habitantes, aux collectifs et aux associations, pour libérer les initiatives, pour contribuer à la citoyenneté, pour favoriser l'émergence et la consolidation des contre-pouvoirs, éviter tout conflit d'intérêt et donner des droits suffisants à l'opposition pour faire obstacle aux trafics d'influence, notamment dans la passation des marchés.

La municipalité constitue le niveau décisionnel le plus proche des citoyens. L'application à sa propre gestion des principes de la transition écologique et sociale aura un effet d'entraînement : sur l'économie locale réorientée vers des productions durables et créatrices d'emploi, sur l'implication des citoyens et citoyennes dans la vie locale, sur l'engagement des agents municipaux.

Ses politiques de ressources humaines, d'achats publics, de travaux, de gestion de son patrimoine ainsi que sa politique financière reflèteront donc son engagement pour une société plus inclusive, résiliente (et économe en énergie), éthique et sobre, en cohérence avec une vision de long terme.



**Nous voulons
construire ensemble
pour mieux gérer,
mieux investir, et
répondre aux enjeux
du futur.**

CÉLINE VERCELLONI



REVITALISER LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

NOUS VISIONS UN SERVICE PUBLIC ACCESSIBLE ET TRANSPARENT, PAR UN SOUTIEN ÉQUITABLE À LA VIE ASSOCIATIVE, UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ASSURANT LA TRANSPARENCE ET PAR LE RESPECT DE LA CHARTE ANTICOR. NOTRE ENGAGEMENT EST DE REDONNER LE POUVOIR D'AGIR AUX CITOYENS ET CITOYENNES EN INSTAURANT LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES STRUCTURANTES ET UN BUDGET PARTICIPATIF.

PROPOSITION 1 : REDONNER UNE PLACE AUX CITOYENS DANS LA DÉCISION MUNICIPALE

- Instaurer la **co-construction** ou la **consultation** des citoyens et des acteurs économiques sur toutes les politiques structurantes en amont des décisions.

Dans le quartier de Saint-Maur Créteil : Réviser, avec les habitants, les collectivités, la Société des Grands Projets, Île-de-France Mobilités, et la RATP l'avenir du quartier autour de la gare de Saint-Maur-Créteil en vue de la mise en service de la ligne 15 Sud prévue en avril 2027, et notamment l'aménagement de la Rue du Pont de Créteil (D86) pour faciliter et sécuriser la liaison piétonne et cyclable entre la gare de Saint-Maur-Créteil, le collège Rabelais et lycée Berthelot, et le Pont de Créteil.

- Mettre en place un **budget participatif** annuel.
- Sensibiliser les citoyens à l'inscription sur les listes électorales et à participer à la tenue des bureaux de vote pour chaque élection.
- Soumettre à tous les habitants un sujet de **votation citoyenne** après validation par le Conseil Municipal.
- Associer les populations extra-européennes (qui n'ont pas de droit de vote) à la construction des politiques publiques via des **conseillers citoyens consultatifs**.

PROPOSITION 2 : VERS UN SERVICE PUBLIC INCLUSIF ET TRANSPARENT

- Consolider et publier les **critères d'accès aux services publics** (notamment les places en crèche, logements sociaux) pour lutter contre l'opacité.
- Inclure des représentants de l'opposition municipale, d'associations, de représentants d'usagers dans les différentes **commissions d'attribution** ou d'accès aux services publics.
- Réviser et généraliser la **tarification solidaire des services municipaux**.
- Conditionner les subventions de la mairie à l'obtention de contreparties d'intérêt général, notamment une **tarification solidaire des activités soutenues** (sport, culture, petite enfance) pour l'adapter de manière significative aux niveaux de revenus des ménages, évitant ainsi que le coût soit un obstacle à l'accès.
- Se mobiliser pour le **maintien des services publics** non communaux et de leurs horaires d'ouverture.



ESPACE DE CO-CONSTRUCTION POUR L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER FUTURE GARE DU MÉTRO 15.

PROPOSITION 3 : POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE

- Garantir une **équité de traitement** entre tous les acteurs associatifs locaux.
- Soutenir et faciliter le fonctionnement de toutes les associations Saint-Mauriennes à but non lucratif en leur garantissant la gratuité des salles (liberté de réunion) et une tarification homogène concernant le matériel et les équipements.
- Faire des différentes Maisons (des étudiants, de la nature, des seniors, de la parentalité...) des lieux de quartier, de lien social et d'activités intergénérationnelles.
- Contrôler et rendre compte publiquement de l'utilisation des subventions accordées par la municipalité.

PROPOSITION 4 : RENOUVELER LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

- Garantir un statut réel à l'**opposition municipale** (moyens matériels, page dédiée dans la revue municipale, présence en CAO), réserver la vice-présidence de la commission des finances au premier groupe d'opposition pour garantir la transparence budgétaire, comme il est d'usage dans de nombreuses institutions.
- Respecter la **charte Anticor** pour des communes plus éthiques, et pour la probité des élus.
- Fournir les résultats électoraux par bureau de vote sur le site de la ville.
- Réduire les délais de réponse aux questions posées à la Mairie sur le site internet.
- Installer **10 nouveaux panneaux d'affichage libre** pour l'expression des associations et des partis politiques, et garantir de ne pas les utiliser pour l'affichage municipal.

POUR UNE MUNICIPALITÉ EXEMPLAIRE

NOUS NOUS ENGAGEONS À L'EXEMPLARITÉ : UNE GESTION RESPECTUEUSE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE, PARITAIRE ET ÉGALITAIRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, ET UNE GESTION QUI GARANTIT LA LUTTE CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS VIA UN CONSEIL CITOYEN CONSULTATIF. NOUS NOUS ENGAGEONS ÉGALEMENT À PRÉPARER LA VILLE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE VIA UNE MESURE D'IMPACT DE TOUTES LES DÉCISIONS ET LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DU TEMPS LONG.

PROPOSITION 5 : INTÉGRER LES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES

- Créer une **commission extra-municipale du temps long**, ayant pour charge de s'assurer de l'adéquation des projets avec les enjeux climatiques et écologiques à moyen et long terme.
- Mesurer l'impact environnemental et social des délibérations soumises en Conseil municipal.
- Former l'ensemble des agents municipaux aux questions environnementales et sociales.

PROPOSITION 6 : UNE MUNICIPALITÉ QUI MONTRE L'EXEMPLE DANS SES PROPRES ENGAGEMENTS

- Favoriser l'épanouissement des agents municipaux par une **gestion des ressources humaines respectueuses** des individus, de leur statut, de leurs besoins professionnels et sociaux, et des représentants syndicaux, et favoriser la formation et la promotion.
- Garantir l'**égalité réelle entre les femmes et les hommes** dans toutes nos politiques publiques.
- Intensifier l'**accompagnement des femmes victimes de violences** en lien avec le CIDFF, et organiser des marches exploratoires des femmes dans chaque quartier pour repenser les aménagements urbains.
- Poursuivre la sensibilisation et renforcer la **lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et toutes formes de discrimination**.
- Former les agents au contact du public (administratifs, animateurs, travailleurs sociaux) à une vision participative et environnementale pour diffuser la culture et les bonnes pratiques, et pour promouvoir une démarche active vis-à-vis des plus fragiles.



DES FINANCES PUBLIQUES SAINES POUR MIEUX INVESTIR

L'INACTION A UN COÛT, LA VILLE DOIT DONC VEILLER, PAR UNE POLITIQUE DE TRANSFORMATION AMBITIEUSE ET DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR, À NE PLUS AUGMENTER SON ENDETTEMENT ÉCOLOGIQUE VIS-À-VIS DES GÉNÉRATIONS FUTURES. NOUS NOUS ENGAGEONS À UNE COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE, FAVORISANT L'EMPLOI LOCAL, EN TOUTE TRANSPARENCE. NOTRE OBJECTIF EST UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DURABLE : GARANTIR UN ENDETTEMENT SOUTENABLE SANS VENDRE NOTRE PATRIMOINE, RENFORCER LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET LES PISTES D'ÉCONOMIES, ET AUGMENTER LES RECETTES (TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS ET SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES).

PROPOSITION 7 : INVESTIR DANS LA TRANSITION ET L'ADAPTATION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE VILLE

- **Auditer les finances municipales** en vue de dégager des fonds pour accélérer la transition écologique et l'adaptation de la ville aux changements climatiques.
- Définir un **programme d'investissements** visant à améliorer la qualité de vie, réduire les gaz à effet de serre et contribuer à la biodiversité, financé principalement par la sobriété, les économies générées et les subventions publiques.

PROPOSITION 8 : UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DURABLE

- Publier chaque année une communication claire et pédagogique sur l'utilisation concrète des impôts locaux.
- Concilier un endettement climatique soutenable et une politique de gestion saine des finances publiques, **sans dilapidation des biens municipaux**.
- Faire un audit des dépenses publiques municipales et des contrats de la commande publique, en vue de **dégager des économies**.
- Renforcer les services municipaux dédiés à la **recherche de subventions** (Europe/Etat/Région) pour financer les projets locaux.
- Renforcer la participation de la Ville aux réseaux des collectivités qui portent un **plaidoyer auprès de l'Etat** contre la baisse importante des moyens affectées aux communes.
- **Augmenter les recettes fiscales** de la ville : taxer plus fortement les logements et locaux vacants (conformément à la création de la taxe unique applicable aux logements vacants à compter du 1er janvier 2026), augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

AXE 2

UNE VILLE RÉSILIENTE ET ACCESSIBLE

Une ville moderne, accessible et engagée est une ville adaptée aux nouveaux modes de déplacement en ville et aux effets du dérèglement climatique. Nous avons la chance de vivre dans une ville déjà très arborée, mais nous voyons chaque année davantage notre vulnérabilité aux fortes chaleurs. Nous imaginons une ville engagée pour son avenir : qui préserve toutes ses ressources, qui favorise les mobilités actives et les transports en commun, qui lutte contre les pollutions sonores et atmosphériques. Et cet avenir est aujourd'hui aussi contrarié par l'absence de mixité sociale, qui bloque le renouvellement des générations. Nous sommes convaincus qu'une ville intergénérationnelle est une ville solide, plus agréable à vivre, et dont le patrimoine conservera sa valeur à long terme. Nous dénonçons la part grandissante de la promotion immobilière privée au détriment des vrais enjeux de cette décennie.

Le conservatisme de la majorité de Saint-Maur en matière d'urbanisme et d'aménagement est désuet et s'avère profondément coûteux. Les millions d'euros gaspillés chaque année au titre de l'amende SRU pourraient financer une véritable modernisation de notre ville, sans densification excessive, pour permettre à de jeunes familles d'accéder à un logement. Les millions d'euros gaspillés pour imperméabiliser l'espace public entre 2014 et 2020, puis pour désimperméabiliser une partie de ce qui avait été goudronné depuis 2020, pourraient financer la renaturation massive et l'adaptation de notre espace public aux mobilités douces et actives.

C'est pourquoi nous voulons réorienter la politique d'urbanisme pour intégrer les besoins croissants en matière de logements abordables dans le tissu urbain existant, tout en préservant l'identité de Saint-Maur.

Le développement d'un parc social diffu, diversifié et à taille humaine doit être l'objectif, dans de petites unités réparties sur le territoire, en mobilisant en priorité les plus de 3 000 logements actuellement vides et la réhabilitation des logements insalubres. Nul besoin de dilapider les réserves foncières de la ville au profit d'opérations privées ! Le logement doit retrouver sa fonction principale qui n'est autre que de loger chacune et chacun, quel que soit son âge ou son revenu. Une ville qui se renouvelle est une ville vivante et dynamique !

Nous engagerons également la ville dans une stratégie globale et participative pour transformer l'espace public. Il est primordial d'adapter notre ville pour garantir la hiérarchie des modes de déplacement, du plus fragile au plus dangereux : la marche à pied, puis le vélo, et enfin la voiture.

Nous voulons rendre Saint-Maur à tous les piétons, qu'ils soient sportifs, actifs, en poussette, aidés d'une canne ou accompagnés d'un chien... Les rues commerçantes seront piétonnisées et les ponts et grands axes seront accessibles en vélo en toute sécurité. Il y aura de la place pour marcher sur les trottoirs, des bancs pour s'asseoir et échanger, et une offre de transports en commun optimisée pour relier les quartiers et desservir les gares de RER. Le 30 km/h sera consolidé pour permettre à la voiture de garder sa place en ville tout en cohabitant avec les autres mobilités.

Il s'agira également de restaurer le vivant en ville, protéger et développer la biodiversité et utiliser la nature comme principal rempart contre les effets du dérèglement climatique.

Les îlots de chaleur seront atténués grâce à une végétation omniprésente qui améliorera notre cadre de vie. Les cours d'écoles seront, elles aussi, végétalisées et accessibles, et accueilleront une biodiversité riche et préservée. Nous économiserons de l'énergie et préserverons nos ressources, nos dépenses seront maîtrisées. Les logements, les écoles, les équipements sportifs seront plus confortables, moins vulnérables aux événements climatiques extrêmes.

UN URBANISME POUR TOUTES ET TOUS, À TAILLE HUMAINE

NOUS PROMOUVRONS LA MIXITÉ SOCIALE, EN CRÉANT DES LOGEMENTS ABORDABLES VIA DES OPÉRATIONS DIFFUSES ET RESPECTUEUSES DE L'URBANISME HISTORIQUE DE SAINT MAUR. LES PROJETS NEUFS SERONT ENCADRÉS PAR UNE CHARTE DES PROMOTEURS EXIGEANTE POUR UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ ET UNE VÉGÉTALISATION AMBITIEUSE. PARALLÈLEMENT, NOUS SAUVEGARDERONS LE FONCIER PUBLIC EXISTANT ET LES ESPACES DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES ET PRODUCTIVES, TOUT EN UTILISANT L'URBANISME TRANSITOIRE SUR LES FRICHES.

PROPOSITION 9 : ASSURER UN URBANISME ÉQUILIBRÉ

- Favoriser la **mixité sociale**, une **architecture à taille humaine** et la végétalisation systématique de nos espaces publics et jardins privés.
- Créer des **nouveaux logements abordables** au moyen de **petites opérations en diffus réparties sur l'ensemble du territoire** (dans le cadre des hauteurs déjà existantes) en privilégiant des opérations de transformation et réhabilitation du parc dégradé, la mobilisation des logements vacants et du foncier et bâti public.
- Élaborer une **charte des promoteurs** pour encadrer les opérations neuves privées et promouvoir une architecture de qualité (pas de tours horizontales, qualité identique pour les logements sociaux et les logements propriété occupant, végétalisation riche et diversifiée de la pleine terre, des façades et des toitures, cohabitation avec la faune et la flore sauvage...).

Dans le quartier de Schaken : nouer un partenariat avec la RATP pour la construction d'un petit immeuble de logements sociaux sur l'ancien centre de maintenance RATP.

PROPOSITION 10 : PRÉSERVER LES ESPACES DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- **Aménager le foncier existant dédié aux activités économiques** dans le quartier de La Pie : réduction du risque inondation et adaptation : création de noues, matériaux poreux, bâtiments adaptés, circuits électriques protégés.
- Créer des **locaux supplémentaires pour les activités économiques** locales, commerçantes, artisanales et productives.
- Généraliser les **projets d'urbanisme transitoire** sur les friches en attendant l'aménagement des espaces.

FAIRE DU LOGEMENT UN LEVIER DE MIXITÉ ET DE LIEN SOCIAL

NOUS NOUS ENGAGEONS À CRÉER DE L'HABITAT ABORDABLE EN METTANT FIN À L'AMENDE SRU PAR UN NOUVEAU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE (CMS) RESPECTÉ. L'ÉQUIVALENT DE CETTE AMENDE (PLUS DE 6 M€/AN) SERA RÉINVESTI DANS LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR PETITES OPÉRATIONS. POUR UN ACCÈS FACILITÉ AU LOGEMENT, NOUS SOUTIENDRONS L'ENCADREMENT DES LOYERS, LUTTERONS CONTRE LA SPÉCULATION ET RÉHABILITERONS LES LOGEMENTS VACANTS DÉGRADÉS. ENFIN, NOUS COMBATTRONS L'INSALUBRITÉ PAR UN PERMIS DE LOUER ET UN PLAN DE RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX.



Nous voulons une ville accessible, qui garantit l'accès pour tous à un logement digne.

FABRICE CAPRANI



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), porté par la majorité sortante, est un échec visible. En concentrant la densification sur les axes majeurs, la municipalité impose une massification brutale que les Saint-Mauriens et Saint-Mauriennes désapprouvent, et à laquelle nous nous opposons depuis de nombreuses années.

D'autres solutions existent : plutôt que la construction de programmes immobiliers privés ne comptant que 30% de logements sociaux (minimum légal pour une ville faisant l'objet d'un constat de carence), la mobilisation et la réhabilitation de certains des 2350 logements vacants de notre ville, associée à une répartition de petites structures de deux étages sur l'ensemble de la commune, respecterait la loi et permettrait au plus grand nombre l'accès à un logement abordable tout en préservant notre cadre de vie et l'identité architecturale de notre ville.

PROPOSITION 11 : ASSURER À TOUS UN LOGEMENT ABORDABLE ET METTRE FIN À L'AMENDE SRU

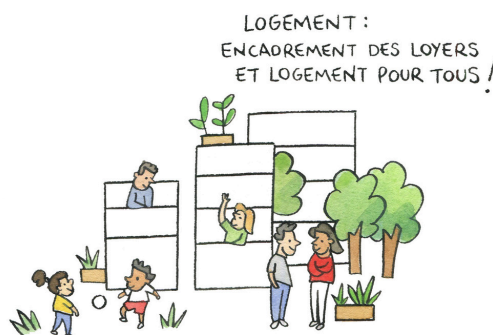
- Co-construire un **diagnostic des besoins sociaux** en termes d'habitat et d'hébergement.
- Mener une concertation citoyenne dans le cadre de la négociation d'un **nouveau contrat de mixité sociale (CMS)** avec la préfecture, et rétablir un dialogue constructif avec les services de l'Etat en la matière pour **mettre un terme à l'amende SRU**.
- Consacrer plus de 6 M€ par an (soit l'équivalent de l'amende SRU) à la **création de logements sociaux**, via des petites opérations de faible hauteur (12 à 15 logements maximum) bien intégrées dans le tissu urbain, en lien avec l'EPFIF (Etablissement Public Foncier Ile de France).
- Viser les **35% minimum de logements sociaux** lors de toute opération immobilière privée supérieure à 8 logements (et 40% sur les immeubles de plus de 12 logements). Assurer une vigilance par rapport aux tentatives de contournement de la réglementation des promoteurs immobiliers.
- Créer un **Conseil de l'Habitat** pour mener une évaluation et concertation annuelles avec les acteurs concernés.

PROPOSITION 12 : PERMETTRE À TOUS ET TOUTES D'ACCÉDER À UN LOGEMENT

- Soutenir et contribuer à **l'encadrement des loyers** par le territoire (Paris-Est Marne et Bois) pour stabiliser le budget des locataires.
- Mettre en place un partenariat "gagnant/gagnant" avec les propriétaires privés pour **réhabiliter les nombreux logements vacants** et les remettre sur le marché à des loyers sécurisés et encadrés.
- Lutter contre la spéculation en réservant une part de logements en **bail réel solidaire (BRS)** dans les programmes immobiliers.
- Agir auprès des bailleurs sociaux pour une meilleure prise en compte au quotidien des demandes des locataires.

PROPOSITION 13 : LUTTER CONTRE L'INSALUBRITÉ ET L'HABITAT INDIGNE

- **Lutter contre l'insalubrité** en travaillant avec l'Etat à un recensement des logements indignes et insalubres, et résorber ce parc insalubre. Si cela est possible, mener des opérations d'amélioration de l'habitat en s'appuyant notamment sur la mise en place d'un permis de louer. Enfin, si cela est nécessaire, mener des opérations de démolition-reconstruction avec l'aide de l'EPFIF et de l'Etat.
- Créer des **structures d'hébergement temporaire** pour les publics en situation de vulnérabilité, soutenir les accueils de jour et les pensions de famille, et développer des logements d'insertion dans le diffus.
- Favoriser la mise en oeuvre des **rénovations thermiques et phoniques** des logements publics et sociaux.



MOBILITÉS ET ESPACE PUBLIC

REPENSER ET SÉCURISER LES MOBILITÉS ACTIVES À SAINT-MAUR

NOTRE OBJECTIF EST DE DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES EN DONNANT LA PRIORITÉ AUX PIÉTONS (CHEMINEMENTS, SÉCURITÉ ACCRUE) ET EN DÉPLOYANT UN RÉSEAU CYCLABLE AMBITIEUX ET SÉCURISÉ RELIANT GARES, QUARTIERS ET COMMUNES LIMITOPHES, SOUTENU PAR DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT ABRITÉES. NOUS AMÉLIORERONS LA DESSERTE EN TRANSPORTS COLLECTIFS (BUS, NAVETTES ÉLECTRIQUES INTER-QUARTIERS). CONCERNANT LA VOITURE, NOUS ALLONS CONSOLIDER LE 30 KM/H AVEC DES AMÉNAGEMENTS ANTI-VITESSE, CRÉER PROGRESSIVEMENT DES ZONES À TRAFIC LIMITÉ, ET ADAPTER LE STATIONNEMENT POUR METTRE FIN À L'ANARCHIE SUR LES TROTTOIRS EN ENCOURAGEANT LES PARKINGS PUBLICS.

PROPOSITION 14 : PENSER L'ÉVOLUTION PROGRESSIVE ET COHÉRENTE DE NOS MODES DE DÉPLACEMENT

- Élaborer un **plan local de circulation et de partage de la voirie**, en partenariat avec le Territoire, visant à sécuriser la place des mobilités actives, et en premier lieu celle des piétons et en débattre publiquement avec les habitants et les associations à l'occasion d'une grande consultation citoyenne sur le sujet.
- Élaborer collectivement un **"Code de la rue"** afin de promouvoir le respect de tous les usagers, la vigilance envers les plus vulnérables, et la priorité aux modes doux.



PROPOSITION 15 : CRÉER DES CHEMINEMENTS PIÉTONS ACCESSIBLES À TOUS

- **Rendre les trottoirs aux piétons** en créant des cheminements piétons dans toute la ville (notamment entre les différents quartiers, comme la création d'une continuité piétonne de la gare RER du Parc au square VGA via la passerelle au-dessus des voies du RER) en améliorant la signalétique piétonne et en élargissant et rénovant les trottoirs.
- **Piétonniser certaines rues** pour développer les zones piétonnes permanentes ou saisonnières dans les "villages" commerçants et aux abords des gares (comme la rue Saint-Hilaire, la rue du Général de Gaulle, l'avenue Desgenettes).
- Renforcer la visibilité, l'accessibilité et la sécurité des passages piétons.



PROPOSITION 16 : DÉPLOYER UN RÉSEAU CYCLABLE EFFICACE ET SÉCURISÉ

- Développer le **réseau cyclable en site propre** sur les grands axes et les ponts pour relier de manière sécurisée tous les quartiers, les équipements principaux et les gares RER.
- **Sécuriser les liaisons stratégiques intercommunales** : les ponts permettant les échanges avec Creteil, Champigny, Chennevières et Bonneuil et les accès au Bois de Vincennes, et mettre en œuvre le "VIF 20" (l'itinéraire régional empruntant la D86).
- **Sécuriser les déplacements à vélo**, identifier et traiter les points noirs et les aménagements et doubles sens cyclables dangereux (comme la piste créée sur le trottoir Boulevard du Général Leclerc ou au niveau du quai du Pont de Créteil, ou la remontée à vélo de la route à sens unique Boulevard Voltaire) et améliorer la signalétique.
- Créer des **places de stationnement vélo sécurisées et couvertes** (à l'abri des intempéries) supplémentaires au niveau des pôles de transport ainsi que des lieux de vie culturelle, sportive et commerciale (comme aux abords du marché d'Adamville ou proche du Centre de loisirs des Corneilles).
- Déployer une **offre de réparation et de location vélos** (créer un hub vélo près de chaque gare).
- Candidater au **programme national d'apprentissage du vélo dans les écoles** "Savoir rouler à vélo" et soutenir le développement de vélo-écoles pour les adultes.
- Accompagner les copropriétés sur la création de stationnements sécurisés pour vélo dans les immeubles.



Nous voulons une ville exemplaire, où les mobilités sont adaptées au climat.

JEAN-LOUIS BARTHÉLEMY



PROPOSITION 17 : MIEUX ADAPTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS AUX BESOINS DES SAINT-MAURIENS

- Échanger avec les autorités compétentes pour **renforcer la desserte en bus** des quartiers de La Pie et des Mûriers, et en particulier la connexion régulière aux gares de RER.
- Lancer une **concertation sur un service de navettes municipales électriques** accessibles à toutes et tous pour une meilleure desserte inter-quartiers vers les principaux équipements (médiathèque, piscines...) et gares.

PROPOSITION 18 : REPENSER PROGRESSIVEMENT LA PLACE DE LA VOITURE DANS NOTRE VILLE



- Rendre effectif le **30 km/h** pour permettre à la voiture de garder sa place en ville tout en cohabitant avec les autres mobilités, en aménageant la voirie pour réduire la vitesse (plateaux, chicanes, remplacement des dos d'âne non conformes). Renforcer les contrôles de vitesse et les radars pédagogiques.
- Instaurer progressivement des **zones à trafic limité autour des écoles et des marchés** et limiter la circulation de transit le long de la Marne.
- **Repenser le stationnement** à l'aune du plan de circulation : mettre fin au stationnement anarchique sur les trottoirs (en priorité lorsque celui-ci entrave la circulation piétonne, comme avenue Paul Doumer) et adapter la tarification pour encourager le stationnement dans les parkings publics souterrains et aller vers des tarifs de stationnement différenciés en fonction de la motorisation.

ADAPTER L'ESPACE PUBLIC POUR TOUTES ET TOUS

PROPOSITION 19 : RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC, EN PARTICULIER POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET POUR LES ENFANTS

- Installer des **bancs ou des assis-debouts** tous les 300m.
- Installer des **fontaines à eau et des toilettes publiques** dans chaque quartier et bords de Marne.
- **Améliorer l'éclairage des trottoirs** en étudiant la possibilité d'abaisser par endroit les lampadaires en dessous du feuillage des arbres.
- Dans le cadre de la loi fondatrice du 11 février 2005, penser **l'accessibilité universelle de l'espace public** pour les personnes en situation de handicap.
- Étudier l'installation d'une rampe pour l'accès à la Passerelle de La Pie.



Dans le quartier du Parc : réaménager la place des Marronniers en supprimant la voie de circulation centrale (autour de l'église) pour ne laisser que la voie de circulation extérieure.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

FAIRE DE SAINT-MAUR UNE VILLE NATURE ET RÉSILIENTE

NOUS FERONS DE SAINT-MAUR UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE GRÂCE À UNE INFRASTRUCTURE VÉGÉTALE PROTÉGÉE, RENFORCÉE, ET DIVERSIFIÉE (RESPECT DU PATRIMOINE VERT EXISTANT, ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ, DÉBITUMISATION, RENATURATION) ET GRÂCE À LA PRISE EN COMPTE DU VIVANT DANS LE BÂTI SAINT-MAURIEN. NOUS FAVORISERONS LES SCIENCES PARTICIPATIVES PAR DES INVENTAIRES COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ, RENFORCERONS LA PROTECTION DE LA NATURE PAR UN PLUI MODIFICATIF (PLEINE TERRE, ARBRES, BÂTI,...) ET LES MESURES RÉDUISANT LES DIVERSES POLLUTIONS ET NUISANCES, IMPACTANT L'HOMME ET LA NATURE. NOUS FACILITERONS LA PARTICIPATION CITOYENNE EN CRÉANT UN PÔLE BIODIVERSITÉ ET CLIMAT ET EN SOUTENANT LES JARDINS PARTAGÉS.

PROPOSITION 20 : CRÉER DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR NATURELS ET RÉDUIRE LES POLLUTIONS

- **Protéger et renforcer les trames verte, brune et bleue, blanche et noire** (superposées sur la Marne), compléter les strates manquantes (plantes herbacées, arbustes, arbres) pour le maintien de la biodiversité.
- **Végétaliser toutes les places, les écoles et les squares**, privilégier le port libre des arbustes et arbres, afin de renforcer la couverture arborée de la ville. Le quartier du pont de Créteil est à reverdir en priorité car il représente un îlot de chaleur élevé.
- **Accélérer le programme de débitumisation et de végétalisation systématique des espaces publics**, et notamment des parkings sous-utilisés (comme le parking André Bolier à Saint-Maur Créteil, ou le parking du marché de la Varenne).
- **Inventorier le patrimoine arboré** dans ses dimensions écologique et phytosanitaire et le sanctuariser en autorisant l'abattage des arbres dangereux à défaut de toute autre solution.
- Privilégier l'utilisation de **revêtements de sol réducteurs de chaleur**.
- **Renforcer la protection de la nature** par modification du PLUI (notamment avec les notions d'arbres remarquables et d'espace boisé classé).
- Encourager la **plantation d'arbustes** entre les arbres d'alignement, introduire la **permaculture** dans les espaces verts municipaux, et respecter les cycles biologiques de la flore et de la faune dans la gestion et l'entretien de la végétation.
- Inciter à l'installation de **toitures et façades végétales** sur les nouvelles constructions, inciter à la création de constructions autonomes, pour améliorer l'isolation et limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- Renforcer les **taux de pleine terre** par modification du PLUI et les opérations de contrôle sur les permis de construire concernant les obligations réglementaires.
- Adopter un **plan de lutte contre les nuisances sonores à deux dimensions** : couloir aérien, et véhicules bruyants.



PROPOSITION 21 : RENATURER LA VILLE PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Transformer la Maison de la Nature existante en un **pôle citoyen de la Biodiversité et du Climat** (MBC), qui servira de guichet unique pour l'éducation, la sensibilisation à tous les âges, le diagnostic environnemental et le soutien aux initiatives (rénovation énergétique, lutte contre la pollution), sur le modèle de l'Académie du Climat à Paris.
- Soutenir et créer des **jardins et potagers partagés** permanents (notamment dans les friches et squares existants, les espaces associatifs et dans les jardins de propriétaires volontaires ne pouvant par exemple pas entretenir seuls leur jardin privé) pour développer le lien social, la production citoyenne de proximité et sensibiliser concrètement aux enjeux de l'alimentation saine et locale.
- **Protéger le Grand Chêne** de Saint-Maur en intégrant au domaine public la parcelle pour y déployer un projet à visée pédagogique autour de l'arbre et le vivant.



Nous voulons une ville engagée pour un futur désirable.

LUC ABBADIE



PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES

NOUS VISIONS LA PRÉSERVATION DE L'EAU EN ÉTUDIANT LE PASSAGE À UNE RÉGIE PUBLIQUE (EN LIEN AVEC EAU DE PARIS) ET EN INSTAURANT UNE TARIFICATION SOLIDAIRE ET INCITANT À LA SOBRIÉTÉ. EN MATIÈRE DE DÉCHETS, NOUS ADOPTERONS UN PLAN DE RÉDUCTION POUR RÉDUIRE L'USAGE DU PLASTIQUE ET DES EMBALLAGES JETABLES. NOUS FACILITERONS LE TRI EN RENFORÇANT LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ET EN DÉPLOYANT DES NOUVELLES CORBEILLES JAUNES SUR L'ESPACE PUBLIC.

PROPOSITION 22 : PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- Aller vers une **tarification solidaire et incitative** en fonction des usages de l'eau, en lien avec le SEDIF.
- Étudier un passage à moyen terme vers une **régie publique de l'eau**, en lien avec Eau de Paris, pour mieux protéger la ressource en eau, mieux maîtriser le prix de l'eau et démocratiser sa gestion en associant les habitants aux décisions.

PROPOSITION 23 : RÉDUIRE NOS DÉCHETS

- Adopter un **plan de réduction des déchets**, en favorisant la sobriété, le réemploi et le recyclage.
- **En finir avec le plastique et les emballages jetables** : accompagner les commerçants dans leur démarche "zéro emballage" et développer des alternatives comme les offres d'achat en vrac et un système de consigne pour réutilisation des contenants.
- Faciliter la **collecte des biodéchets** en demandant au territoire de renforcer le maillage avec de nouveaux points de collecte et la sensibilisation, principalement dans les copropriétés.
- Améliorer le **déploiement du tri sélectif** sur l'espace public.

Dans le quartier de Champigny :
Créer une place publique arborée
pour préserver un îlot de fraîcheur
dans le projet de réaménagement
de la gare de Champigny.



CONTRIBUER À LA BIODIVERSITÉ LOCALE

NOUS NOUS ENGAGEONS À PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE À PARTIR D'UN INVENTAIRE ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE, EN CRÉANT LES CONDITIONS FAVORABLES AUX CYCLES BIOLOGIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC, EN GARANTISSANT DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES CONNECTÉS AUX VILLES VOISINES, EN PROTÉGEANT NOTAMMENT LES ESPÈCES DU BÂTI ET AUTRES ESPÈCES PATRIMONIALES. NOUS LUTTERONS CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES (NOTAMMENT FRELONS, MOUSTIQUES TIGRES). DE PLUS, NOUS ALLONS MOBILISER LES CITOYENS ET LES ÉCOLES À DEVENIR ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPERONS LES DIFFÉRENTES TRAMES, NOTAMMENT POUR DIMINUER LES POLLUTIONS (TRAMES BLANCHE/BRUIT ET NOIRE/LUMIÈRE).



PROPOSITION 24 : PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE

- Mettre en œuvre l'**Atlas de la Biodiversité Communale** avec le concours des associations, de la population avec les sciences participatives, afin de disposer d'un diagnostic et d'une stratégie de préservation et de développement de la biodiversité.
 - Créer **3 corridors écologiques principaux** (avec superposition des trames verte, bleue, noire, blanche, noire) pour reconnecter la faune et la flore, en y intégrant des zones humides et des friches, et en les connectant à ceux des villes voisines.
 - Créer une **zone humide urbaine d'accueil de la biodiversité**, avec observation pédagogique des alentours.
 - **Renforcer la protection de la biodiversité** par modification du PLUi, en améliorant le coefficient de biotope avec des critères qualifiant de surface (pleine terre) et de qualité (maturité des sujets arborés, adaptabilité du bâti), en soumettant à déclaration obligatoire les projets de ravalement ou de modification de façade contribuant souvent à l'effondrement des espèces insectivores (oiseaux, chiroptères).
 - **Lutter contre les espèces invasives** : intensification de la sensibilisation citoyenne contre le frelon asiatique, lutter contre les moustiques tigres avec le développement de la prédation naturelle par les insectivores, la prévention des sites de reproduction, des campagnes de stérilisation des mâles.
 - Créer des caniparcs supplémentaires.
- **Valoriser la biodiversité** dans les espaces privés par des moyens pédagogiques et des animations sur site, faire connaître les programmes d'incitation proposés par le territoire (comme le Guide de l'animal en ville) pour les propriétaires privés afin de préserver la biodiversité en place et créer les conditions de sa préservation (habitats, ressources, passages pour petite faune), renforçant le rôle du jardin privé comme acteur de la biodiversité.
 - **Proposer aux écoles des programmes d'accueil de la biodiversité** et les mettre en œuvre dans le foncier et bâtiments communaux.
 - **Réduire la pollution lumineuse** en espace public, de façon stricte dans les différents corridors ou Trames, et au crépuscule, et contrôler la mise en œuvre de la réglementation du Territoire pour les vitrines et espaces publicitaires.

UN PLAN CONCRET DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES !

La présence importante du moustique tigre est une réalité sur notre territoire, impactant notre qualité de vie et engendrant des risques sanitaires. Notre objectif est d'obtenir une réduction maximale de sa population et la meilleure protection possible pour les habitants et les habitantes. Notre plan d'action repose sur des actions immédiates et coordonnées sur l'espace public et l'espace privé, le recours aux techniques biologiques innovantes, et la création d'un service territorial dédié.

- **La responsabilité active et l'entraide locale** : Nettoyage systématique des avaloirs et des points d'eau abritant des larves de moustiques tigre sur l'espace public, aide à l'identification et l'élimination des gîtes larvaires chez les particuliers et dans les copropriétés, information du public sur les moyens de protection individuelle et accompagnement des foyers via notamment l'achat mutualisé de moustiquaires de qualité.
- **La biodiversité, notre alliée pour renforcer les prédateurs naturels du moustique tigre** : renforcer la protection et l'installation de nichoirs pour martinets et hirondelles, aménagement de micro-zones humides vertueuses (écosystème en équilibre) pour favoriser l'installation de libellules et amphibiens, conservation des populations de chauve-souris.
- **La science et l'industrie** : le territoire pourra devenir pilote pour la Technique de l'Insecte Stérile (TIS), une solution biologique et ciblée, qui consiste à lâcher des mâles stériles pour freiner significativement la reproduction, et qui a déjà prouvé son efficacité.

AXE 3

UNE VILLE SOLIDAIRE ET ATTENTIVE

Une ville solidaire, protectrice et inclusive est une ville qui garantit à sa population un accès aux droits et aux soins de qualité juste et équitable pour toutes et tous. C'est une ville qui porte une attention toute particulière aux publics vulnérables et aux enfants. Et c'est une ville où on est en sécurité, et où la tranquillité publique est assurée par l'entraide et le lien social.

Si Saint-Maur est souvent citée comme une commune aisée, 8% de sa population est pourtant sous le seuil de pauvreté. Les poches de pauvreté sont concentrées, particulièrement aux Rives de la Marne à St-Maur Créteil et dans une moindre mesure à La Pie. A l'exception de l'épicerie solidaire qui accueille des personnes sous condition d'un projet d'insertion validé, la politique publique ne s'adresse pas aux plus pauvres: elle ne facilite pas l'accessibilité des plus précaires à leurs droits par un accompagnement social. D'autant que les services et activités tarifés, de la part de la Ville ou des associations subventionnées, sont inadaptés aux minima sociaux.

Nous voulons réformer la politique municipale en matière de solidarité pour simplifier l'accès aux droits et inverser la logique en allant vers les populations les plus isolées et précaires. Les ménages les plus en difficulté ne doivent plus se sentir coupables de demander l'accès à leurs droits et doivent être en relation fréquente avec le CCAS aux moyens renforcés.

Si la qualité de la santé s'est beaucoup améliorée depuis ces dernières décennies, elle est aujourd'hui fortement impactée et menacée par de nouveaux facteurs. Les risques toxiques, les environnements, la précarisation des conditions de vie, la crise économique ou les budgets publics en difficulté, aggravent un contexte où les maladies chroniques dominent. Même si la loi ne reconnaît aux villes que peu de prérogatives dans ce domaine, elles ont un rôle important à jouer dans leur proximité avec les habitants et leur cadre de vie, en faveur de la santé pour tous.

Pour cela nous nous appuierons sur les valeurs qui guident l'action des villes-santé : s'assurer que les enjeux de santé publique et santé environnementale soient bien pris en compte dans toutes les politiques publiques ; renforcer la justice sociale par la réduction des inégalités sociales de santé ; favoriser le développement d'une communauté solidaire ; créer des villes agréables pour la population actuelle et durable pour les générations futures ; améliorer constamment la qualité de l'environnement.

Bénéficiant d'une dotation par élève importante, la politique éducative a souffert ces dernières années des conséquences des coupes budgétaires et manque d'une colonne vertébrale unique.

Nous voulons redonner une vraie cohérence entre les établissements petite enfance, le scolaire, le périscolaire.

Tous les établissements seront gérés de manière éco-responsable, proposant une alimentation bio et des projets pédagogiques porteurs de solidarité et pour la transition écologique. Le bâti rénové permettra aux enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions été comme hiver. La tarification des services sera plus juste, adaptée aux revenus et situations familiales. Des moyens seront mis à disposition des familles pour accompagner les enfants en situation de handicap ou en échec scolaire.

Enfin, nous redonnerons du sens et des moyens à une police municipale de proximité, pour que les enfants, mais aussi leurs parents, leurs grands-parents, et tous les Saint-Mauriens et Saint-Mauriennes se sentent en sécurité dans notre ville. L'accompagnement de la population sera leur mission quotidienne. Mais nous croyons aussi énormément à la force de la pédagogie, de l'entraide et du lien social pour garantir une tranquillité publique durable.

UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS

NOTRE PRIORITÉ EST DE GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE SAINT-MAURIEN. NOUS METTRONS EN ŒUVRE UN PLAN ANTI-CANICULE POUR LES ÉCOLES. NOUS SÉCURISERONS LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES VIA DES ZONES "ÉCOLES APAISÉES" ET DES PÉDIBUS, ET ADAPTERONS LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS. POUR LA RESTAURATION, NOUS VISON UNE ALIMENTATION LOCALE 100% BIO D'ICI LA FIN DU MANDAT, EN ÉTUDIANT L'ACHAT D'UNE FERME MUNICIPALE POUR UN APPROVISIONNEMENT EN CIRCUIT COURT. NOUS GARANTIRONS UN ENCADREMENT DE QUALITÉ PAR L'OUVERTURE DE NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE ET LE SOUTIEN À L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP. ENFIN, NOUS ASSURERONS LA GRATUITÉ EFFECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (FOURNITURES, SORTIES) ET RENFORCERONS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET ÉTUDIANTS PAR LA GRATUITÉ DU PASS JEUNES, ET LA CRÉATION DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS.



PROPOSITION 26 : ADAPTER LA VILLE À NOS ENFANTS

- Lancer un **plan d'adaptation et de rénovation prioritaire du bâti scolaire** pour une meilleure isolation et pour une amélioration de la qualité de l'air intérieur (brise-soleil orientables, ventilation, matériaux sains), protégeant les enfants des pics de chaleur en été et du froid en hiver.
- Mener un **programme ambitieux de désimperméabilisation et de végétalisation** des cours d'écoles (création d'îlots de fraîcheur, plantation d'arbres) sur le modèle des "**Cours Oasis**", prioritairement mis en œuvre dans les cours à rénover d'urgence (comme l'école des Chalets).
- Ouvrir les cours d'école arborées pendant les congés scolaires (en particulier pendant les nuits tropicales).
- Renforcer les actions de **sensibilisation des enfants à la transition écologique** dans les écoles.
- **Sécuriser les trajets domicile-école** et réduire le trafic automobile aux abords des établissements scolaires (zones "écoles apaisées") en pérennisant et en développant les "rues aux écoles" (comme à Adamville aux abords école Charles de Foucauld rue Garibaldi où les arrêts minutes et le stationnement sont dangereux à la sortie des classes).
- Promouvoir des **pédibus** pour les plus jeunes.
- **Aménager une "ville à hauteur d'enfants"** avec des équipements dédiés et entretenus (comme au square des deux lions à Adamville où les jeux sont très mal entretenus ; ou encore au square Schaken où il est nécessaire d'agrandir l'espace de jeux des enfants), et des marquages au sol adaptés, en particulier sur les bords de Marne (par exemple à La Pie, où nous dessinerons au sol des jeux actifs pour enfants comme des marelles sur l'ancienne rue piétonnisée aux abords du square des Rupins).



PROPOSITION 27 : METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES CANTINES

- D'ici la fin de la mandature, assurer une **alimentation locale et 100% bio dans toutes les cantines** scolaires.
- Introduire **deux jours par semaine de menus végétariens** pour diversifier l'apport nutritionnel et les goûts, réduire la consommation de viande, en particulier transformée, soutenir une approche environnementale de la santé.
- Sur l'exemple de Villejuif ou de Lyon, étudier l'**achat d'une exploitation agricole maraîchère biologique** pour ouvrir une **ferme municipale** et alimenter en régie les cantines de la ville (et l'ensemble des services publics municipaux si possible), favoriser le maintien de l'agriculture bio et paysanne, et sensibiliser les enfants à l'univers rural via des visites de classes à la ferme.
- Utiliser le temps de la cantine pour poursuivre la sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'origine et à l'impact environnemental des produits. Intégrer ces notions dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).



**Nous voulons
une ville
inclusive, où
chacun peut
trouver sa
place.**

MURIEL MAÏSSA



PROPOSITION 28 : OFFRIR À TOUS NOS ENFANTS UN ENCADREMENT DE QUALITÉ, QUEL QUE SOIT LEUR ÂGE

- Ouvrir de **nouvelles places en crèches municipales** et soutenir l'**installation de nourrices/assistantes maternelles** (notamment au travers un prêt à taux zéro), pour garantir une solution de garde pour tous les enfants en bas âge avec des tarifs adaptés aux capacités contributives de chacun.
- Garantir un **bon accompagnement et l'inclusion des enfants allophones ou en situation de handicap** lors des temps périscolaires en formant les animateurs.
- **Améliorer les conditions de travail des animateurs périscolaires** (formation, rémunération, équipements) pour stabiliser et pérenniser les effectifs.
- Créer une **délégation aux droits de l'enfant** dans l'équipe municipale.



PROPOSITION 29 : POUR UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE CHAQUE ENFANT

- Renforcer le soutien aux projets portés par les enseignants et les parents d'élèves.
- Soutenir les associations qui proposent un **départ en vacances pour tous** (une journée à la mer en famille par exemple) et garantir le départ en classes de découverte de tous les enfants scolarisés.
- **Renforcer les liens entre le périscolaire et les associations locales.**
- Assurer la **gratuité effective de l'enseignement scolaire** (mise à disposition gratuite des fournitures scolaires) et des sorties scolaires, financée en stoppant les dotations scolaires "trousses pour chacun" (attribuées sans prise en compte du quotient familial et pour des fournitures non indispensables) et en luttant contre le gaspillage.
- Mettre en place une **tarification réellement sociale de la cantine et du périscolaire.**
- Financer les écoles privées au niveau des obligations légales : l'argent public doit en premier lieu être utilisé pour rénover les écoles publiques.

PROPOSITION 30 : CONTRIBUER À LA RÉUSSITE, À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS

- Mettre en place la **gratuité et l'extension du "pass jeunes"** et proposer un **chéquier municipal jeune** offrant un accès facilité aux musées, cinémas, théâtres et librairies indépendantes locales.

Dans le quartier du Vieux Saint-Maur : Créer un festival du manga dans le Parc de l'Abbaye.

- Créer de **nouveaux logements étudiants** d'ici la fin du mandat.
- Aider au financement des études en renforçant et **réorientant les bourses d'accompagnement** comme le Leg Rome.
- Ouvrir une **permanence de soutien psychologique** au sein de la Maison des étudiants avec des consultations accessibles sans avance de frais.

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

RENFORCER LES SOLIDARITÉS

NOUS CRÉERONS UN GUICHET UNIQUE DES SOLIDARITÉS POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS ET DÉPLOIERONS DES MAIRIES MOBILES DE QUARTIER. NOUS AUGMENTERONS SIGNIFICATIVEMENT LES MOYENS DU CCAS POUR PRÉVENIR LE NON-RECOURS AUX DROITS, NOTAMMENT EN CRÉANT UNE ANNEXE AUX RIVES DE LA MARNE. L'ENTRAIDE SERA RENFORCÉE PAR L'OUVERTURE D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL ET LE SOUTIEN AUX INITIATIVES DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE. ENFIN, NOUS VEILLERONS À TOUTES LES GÉNÉRATIONS EN OUVRANT UN EHPAD MUNICIPAL ET EN MULTIPLIANT LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES.



**Nous voulons une ville solidaire,
qui propose des services publics
de proximité.**

DAVID COURTEILLE



PROPOSITION 31 : VERS UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX DROITS



- Création d'un **Guichet Unique des Solidarités (GUS)** avec une permanence d'aide à l'accès aux droits qui regroupe les informations et les démarches relatives aux aides sociales, au logement, à la santé, et à l'emploi. Ce GUS doit être facilement accessible et communiquer activement sur l'annuaire des associations et des services.
- Remettre en fonction des **points multiservices dans chaque quartier**, sous la forme d'une **mairie mobile** (sur le modèle du bibliobus).
- **Lutter contre la fracture numérique** en mettant en place une permanence municipale d'accès aux services numériques.
- Renforcer le rôle de l'**Écrivain Public** pour l'accès aux droits des publics précaires.
- Lutter contre la barrière de la langue, en développant des ateliers de savoirs sociolinguistiques et en s'assurant d'une offre d'alphabétisation de qualité qui permette aux migrants de faire valoir leurs droits.

PROPOSITION 32 : RENFORCER L'ACTION SOCIALE ET LES ASSOCIATIONS DE LA SOLIDARITÉ

- **Augmenter significativement les moyens du CCAS** pour lui permettre de développer un véritable plan d'action prévenant le non-recours aux droits. Cela passe par l'embauche d'agents sociaux qui mènent des actions d'information et d'accompagnement in situ dans les quartiers en difficulté.
- Créer une **annexe du CCAS dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) des Rives de la Marne**.
- Simplifier les conditions d'accès à l'**épicerie solidaire**.
- Expérimenter une **Sécurité Sociale Alimentaire** participative et citoyenne.
- Étudier et expérimenter la création d'une **Caisse de crédit municipal** offrant des possibilités d'emprunt à faible taux pour les personnes et ménages les plus en difficulté.
- Renforcer les offres d'hébergement d'urgence et instaurer une **Nuit de la Solidarité**.



PROPOSITION 33 : PRÉSERVER ET RENFORCER L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION

- Création d'un **centre socio-culturel**.
- **Initier la fête des jardins** et soutenir les fêtes des voisins et fête de quartier pour renforcer la convivialité.
- Soutenir activement les initiatives citoyennes et coopératives pour la **solidarité alimentaire** (frigos solidaires et paniers anti-gaspi) en promouvant l'alimentation bio et en circuits courts.

Dans le quartier d'Adamville : créer un tiers-lieux solidaire pour les associations locales.

PROPOSITION 34: POUR UNE VILLE ATTENTIVE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- Étudier l'ouverture d'un **EHPAD municipal**, et garantir une **tarification sociale pour les EHPAD** et résidences seniors subventionnés par la Ville.
- Multiplier les **initiatives d'animation intergénérationnelle** entre résidences seniors et les écoles et crèches, en lien avec la Maison des Seniors.
- Lancer un service de mise en lien entre des étudiants recherchant des chambres à louer, et des propriétaires.
- Proposer au R.E.L.A.I Jeunesse des activités d'accompagnement des seniors à l'autonomie numérique.



Nous voulons une ville ouverte, où les liens se tissent entre les générations.

TÉO FAURE

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS EN ÉTABLISSANT UN DIAGNOSTIC DE L'OFFRE ET EN ÉTUDIANT L'OUVERTURE D'UN CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL. NOUS INTÉGRERONS LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN MESURANT ET PUBLIANT LA POLLUTION DE L'AIR ET LA POLLUTION SONORE, ET EN GÉNÉRALISANT UNE ALIMENTATION 100% BIO ET ZÉRO PLASTIQUE DANS TOUTE LA RESTAURATION COLLECTIVE. NOUS PORTERONS DES CHOIX D'AMÉNAGEMENT PUBLIC ET D'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ET À LA BIODIVERSITÉ, ET NOUS FAVORISERONS UNE COOPÉRATION DES ACTEURS LOCAUX DE LA SANTÉ ET DE SES DÉTERMINANTS (ENGLOBANT L'ENVIRONNEMENT, L'HABITAT, L'ALIMENTATION, LE HANDICAP ET L'ACTION SOCIALE).

PROPOSITION 35 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA PRÉVENTION POUR TOUS



- Adhérer au réseau **Ville Santé - OMS**.
- Élaborer un **Contrat Local de Santé (CLS)** pour coordonner l'offre de soins à l'échelle du Territoire, et promouvoir l'éducation à la santé.
- Établir un **diagnostic de l'offre de santé conventionnée secteur 1** à Saint-Maur, et étudier l'ouverture d'un centre de santé municipal dans les quartiers en carence d'offres de soins.
- Créer un **Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** afin de mettre en œuvre une stratégie locale de santé mentale.
- Communiquer largement sur l'offre de la **mutuelle publique régionale** "Ile-de-France Mutuelle Santé" accessible à tous les franciliens pour en finir avec le renoncement aux soins.
- Développer le **sport santé** sur ordonnance en lien avec les professionnels de santé.
- Expérimenter un **contrat d'assurance obsèques municipal**.

TRANQUILITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

POUR UNE TRANQUILITÉ PUBLIQUE ET UNE SÉCURITÉ PAR L'ENTRAIDE

NOTRE APPROCHE PRIVILÉGIE LA PRÉSENCE DE TERRAIN ET LE LIEN SOCIAL. NOUS ÉVALUERONS LA VIDÉOSURVEILLANCE POUR POTENTIELLEMENT RECRUTER PLUS D'AGENTS MUNICIPAUX (AVEC UNE BRIGADE CYCLISTE ET UNE MEILLEURE FORMATION). PARALLÈLEMENT, NOUS CRÉERONS UN SERVICE DE MÉDIATEURS DE QUARTIER POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA DÉTECTION DES VULNÉRABILITÉS.

PROPOSITION 36 : UNE VILLE QUI PROTÈGE

- Mener une **évaluation du coût et de l'efficacité des caméras** de vidéosurveillance.
- Après l'évaluation du dispositif de vidéosurveillance, débattre avec les comités de quartier et les habitants et habitantes du **renforcement de la présence des policiers municipaux** sur le terrain au plus près de la population.
- Appliquer une **tolérance zéro face aux incivilités du quotidien** (ordures, déjections, mégots, encombrants illégaux).
- Créer une **brigade cycliste** au sein de la police municipale.
- Appeler à une **meilleure formation des policiers municipaux** sur les sujets de prévention, de discriminations et d'accompagnement des publics vulnérables.
- Sur la base d'un état des lieux des mesures existantes, mettre en place un **parcours municipal pour la prise en charge des femmes victimes de violences** sexistes et sexuelles, en lien avec le CIDFF, les associations spécialisées et les habitants et habitantes concertés.
- Créer d'un **plan spécialisé anti-cambriolages et anti-esroqueries**, accompagné d'un pôle spécialisé au sein de la police municipale.



Dans le quartier de Saint-Maur Créteil : Ouvrir une "Maison des coursiers" afin de permettre aux livreurs des plateformes de s'abriter et d'avoir accès à une aide administrative et juridique tout en préservant la tranquillité des habitants du quartier.

PROPOSITION 37 : FAVORISER L'ENTRAIDE ET LA SÉCURITÉ PAR LE LIEN SOCIAL

- Créer un **service de médiateurs** assurant un rôle de prévention, de dialogue et de lien social au sein des quartiers (gestion des conflits de voisinage, détection des personnes vulnérables), en lien avec la police municipale.
- Ouvrir une **maison de la justice et du droit**, soutien juridique dans la prévention des conflits et litiges (logement, voisinage, commerciaux, etc.).
- En lien avec le Ministère de la Justice, faire de Saint-Maur une **ville pilote en matière d'exécution des travaux d'intérêt général**.



Nous voulons une ville responsable, garante d'une sécurité de proximité.

CHLOÉ RAGON



PLANIFIER LA RÉDUCTION DE TOUS LES TYPES DE RISQUES

NOUS ÉLABORERONS UN PLAN D'ADAPTATION DE LA VILLE POUR LES RISQUES NATURELS (INONDATION, CANICULE). TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DEVRONT ÊTRE ADAPTÉS À CES RISQUES. NOUS RENFORCERONS LA PROTECTION ANTI-CRUES ET LA SENSIBILISATION PAR DES EXERCICES PARTICIPATIFS RÉGULIERS. ENFIN, NOUS CONSOLIDERONS LA RÉSERVE CITOYENNE MUNICIPALE ET CONTRÔLERONS STRICTEMENT LES CONSTRUCTIONS POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'EFFONDREMENT (CARRIÈRES).

PROPOSITION 38 : S'ADAPTER AUX RISQUES CLIMATIQUES ET ANTHROPIQUES

- Élaborer un **plan d'adaptation de la ville aux risques naturels et climatiques** (canicule, inondation, sécheresse) et **aux risques anthropiques** (transport, industriel, pollution, nuisances).
- Porter une modification du PLUI pour une meilleure prise en compte de ses risques, et contribuer activement à l'actualisation du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) en révision afin de réduire l'exposition des personnes et des biens.
- **Renforcer les dispositifs de sensibilisation** (affichage, exposition, formation) et de **protection anti-crue**, et informer et préparer la population grâce à des exercices participatifs plus réguliers.
- **Renforcer le Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) et la réserve citoyenne municipale.
- Réaliser des **sondages préventifs** au niveau des anciennes carrières pour maîtriser le risque d'effondrement.

PROPOSITION 39 : LUTTER CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET PRENDRE EN COMPTE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Mesurer et publier régulièrement la pollution de l'air** en espace public et privé et les nuisances sonores aux abords des grands axes de circulation, des écoles et sous le vent du Port de Bonneuil et des incinérateurs de Créteil et d'Ivry, en lien avec Airparif.
- Généraliser une **alimentation 100% bio** et zéro plastique dans toute la restauration collective.

PROPOSITION 40 : POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI, EN LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- Communiquer sur les missions de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtriser votre Énergie (ALEC-MVE) et, dans le cadre de la convention signée avec la Mairie de Saint-Maur à compter du 1er janvier 2026, **adapter l'offre de l'Agence pour accompagner techniquement les propriétaires privés saint-mauriens et les copropriétés dans la rénovation énergétique de leur bâti** (isolation, remplacement des chaudières fioul, foyers fermés, etc.).
- En s'appuyant sur le diagnostic énergétique réalisé, **élaborer un plan d'exemplarité du public** afin de planifier la rénovation progressive de tous les bâtiments municipaux (assurer durablement des économies et un meilleur confort - notamment végétalisation sur les toits des bâtiments municipaux, récupération des eaux de pluie par la création de citernes municipales) et de généraliser les économies d'énergie de tout type (éclairage, véhicules etc.) en s'appuyant sur un diagnostic par thermographie aérienne en accès libre.
- D'ici la fin du mandat, **augmenter la part des énergies renouvelables** présentes sur la commune en soutenant activement l'installation de l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique), en particulier sur les toitures des bâtiments publics, en favorisant la création de coopératives citoyennes de production d'énergie, et en encourageant les projets de géothermie de surface.

AXE 4

UNE VILLE ATTRACTIVE ET VIVANTE

Une ville attractive, dynamique et vivante est une ville qui soutient l'économie locale et artisanale face à la concurrence et aux difficultés d'installation. C'est une ville qui accompagne les solutions solidaires et circulaires concrètes et citoyennes, en s'appuyant sur le tissu associatif et économique engagé et local, et participe ainsi au développement d'une économie écologique, qui réduit ses émissions de carbone et protège ses ressources naturelles. Son dynamisme est aussi culturel et sportif !

60% des Saint-Mauriens travaillent en dehors de la ville, alors que des baux commerciaux de centre-ville ne trouvent pas preneurs et la Ville a perdu deux pôles de recherche et d'enseignement importants : sa faculté de droit et le centre de recherche d'Essilor.

Nous voulons soutenir l'emploi et l'économie locale, et dynamiser les quartiers de La Pie, des Mûriers et de Champignol qui souffrent d'un manque de commerces de proximité. La ville sera également dotée d'un écopôle ouvert au public dans le quartier Brossolette à l'ancienne Usine des Eaux, combinant espaces de production, de formation et d'expérimentation. Attirées par cet environnement dynamique, par les conditions de travail apaisantes et par son accessibilité en transports collectifs et en pistes cyclables, plusieurs jeunes entreprises innovantes, sociales et solidaires proposant des parcours d'insertion par l'emploi s'installeront dans le tiers-lieu créé sur une péniche près de la future gare de la ligne 15.

L'offre culturelle et sportive à Saint-Maur est abondante mais reste centralisée. Les événements impliquant les habitants sont rares. La culture à Saint-Maur s'adresse souvent aux publics avertis, ou au contraire les animations festives plus « populaires » relèvent du seul divertissement et peuvent dériver vers le modèle commercial. Le souci de l'environnement ou la reconnexion à la nature sont manifestement hors-sujet quand il s'agit de culture. Par ailleurs, en dehors des jumelages historiques qui souffrent d'un déficit d'intérêt et d'image, aucun enjeu touristique n'existe à Saint-Maur aujourd'hui.

Nous créerons une nouvelle offre festivalière originale à rayonnement régional : le festival du manga installé à Saint-Maur Créteil, les master-classes animées par les écrivains invités du festival Saint-Maur en poche, la randonnée en musique sur les bords de Marne du festival estival, les spectacles vivants, cinémas en plein air et théâtre de marionnettes dans des jardins privés ouverts au public seront autant d'événements éphémères à haute valeur artistique et environnementale dont la réputation s'étendra loin. La pratique sportive sera possible partout, et tout le temps, sur des équipements et parcours renforcés dans toute la ville, et l'été, la baignade sera étendue pour attirer dans la Marne petits et grands en quête de fraîcheur. Ainsi, à Saint-Maur sport, culture et nature pour toutes et tous seront désormais réconciliés.

SOUTENIR L'INSTALLATION ET LA PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS COMMERÇANTES ET PRODUCTIVES LOCALES

NOUS DYNAMISERONS L'ÉCONOMIE LOCALE EN CRÉANT UN FONDS DE SOLIDARITÉ MUNICIPAL ET DES BONS D'ACHATS LOCAUX, TOUT EN VALORISANT LES ARTISANS. NOUS FACILITERONS L'INSTALLATION DE NOUVELLES FILIÈRES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (NOTAMMENT ARTISANALES ET PRODUCTIVES) DANS LES QUARTIERS EN DÉFICIT (MÛRIERS, LA PIE, CHAMPIGNOL) VIA DES AMÉNAGEMENTS ET L'EXPÉRIMENTATION D'UNE FONCIÈRE COMMERCIALE. ENFIN, NOUS DÉVELOPPERONS LE TOURISME VERT EN PROFITANT DE LA RICHESSE PATRIMONIALE DE SAINT-MAUR, ET OUVRANT UNE AUBERGE DE JEUNESSE INTERNATIONALE.

PROPOSITION 41 : SOUTENIR LES COMMERCES ET LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

- Créer un **Fonds de Solidarité Municipal** pour aider les commerces et activités économiques de proximité en difficulté avec des conditions sociales et environnementales.
- Mettre en avant les artisans locaux via des marchés artisanaux réguliers.
- Poursuivre le label "Fabriqué à Saint-Maur".
- Visibiliser et renforcer (y compris en dehors de la période de Noël) le dispositif de bons d'achats locaux pour inciter à la consommation locale.

Dans le quartier des Mûriers :
Ouvrir un magasin de producteurs locaux et soutenir les initiatives citoyennes pour une alimentation durable et locale.

PROPOSITION 42 : AIDER À L'INSTALLATION DE NOUVELLES FILIÈRES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES

- Lancer un **dispositif d'aide à l'installation d'activités économiques nouvelles d'utilité sociale**, environnementale et locale dans les zones en déficit d'offre (en priorité dans les quartiers des Mûriers, de La Pie et de Champignol) dans les locaux vacants, dans une logique de filière.
- Porter une attention particulière à l'installation d'activités artisanales et productives de proximité.
- Expérimenter la **création d'une foncière commerciale** pour l'installation de commerces essentiels au tissu et au dynamisme local et d'outils de financement solidaire (caution, garantie d'emprunt).
- **Doter à nouveau le quartier de Saint-Maur Créteil d'un marché** : associer les habitants au choix des commerçants présents pour assurer une complémentarité avec les commerces déjà présents à proximité.
- Développer une **économie du tourisme vert** profitant de la richesse du patrimoine naturel et architectural de Saint-Maur.
- Ouvrir une **auberge de jeunesse internationale** connectée à nos villes jumelées, et qui serait également proposée comme une solution d'accueil pour les lycéens et étudiants des programmes Erasmus.



LES MÛRIERS

Nous voulons une ville vivante, avec une économie dynamique, locale et utile.

SOPHIE MORDELET

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE ET DE L'INNOVATION SOCIALE DE PROXIMITÉ

NOUS DÉVELOPPERONS L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE PAR L'AMORÇAGE DE FILIÈRES PRODUCTIVES ENGAGÉES ET LOCALES, L'OUVERTURE D'UN MAGASIN DE PRODUCTEURS, LE SOUTIEN À LA SECONDE MAIN ET À LA RÉPARATION (REPAIR CAFÉ). NOUS CRÉERONS DES TIERS-LIEUX SOLIDAIRES MAJEURS : UN ÉCO-PÔLE À L'ANCIENNE USINE DES EAUX (RECYCLAGE, ZÉRO DÉCHET) ET UNE COOPÉRATIVE À ENTREPRENDRE POUR L'ESS AUX RIVES DE LA MARNE. POUR L'EMPLOI, NOUS ORGANISERONS DES ASSISES LOCALES POUR DÉFINIR LES BESOINS, SOUTIENDRONS L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, FAVORISERONS L'EMPLOI LOCAL DANS LES PROJETS ET MARCHÉS PUBLICS, ET ADAPTERONS LES HORAIRES DE GARDE DE LA PETITE ENFANCE POUR LEVER LES OBSTACLES À L'EMPLOI.

PROPOSITION 43 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE

- Favoriser le **développement de la seconde main**, en lien avec la Ressourcerie Approc...
- Développer l'**offre de solutions de réparation** pour les équipements du quotidien (vêtements, électroménagers...).
- **Aménager l'ancienne Usine des Eaux en un éco-pôle solidaire et innovant**, développant des activités économiques autour des filières de l'économie circulaire et d'une production zéro déchet (en particulier de la filière bois, en lien avec le Lycée Mansart), et proposant des activités conviviales et ouvertes au public le week-end.
- Ouvrir une "**Coopérative à entreprendre de Saint-Maur**" : un tiers-lieu pour accueillir des entrepreneuses et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire sur péniche aux Rives de la Marne, près de la future gare du Métro 15.
- Amorcer une filière de l'économie sociale et solidaire de **logistique douce du dernier kilomètre** (vélo-cargos) et multimodale (fluvial) en lien avec le Port de Bonneuil pour les livraisons de petits colis.
- Élargir le Festival du Food Truck en **Festival de la Slow Food** (emballages consignés, conférences, animations enfants).



PROPOSITION 44 : CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX ET SOLIDAIRES

- Organiser des **Assises locales de l'emploi** et de la formation réunissant représentants des salariés, commerçants, employeurs, pouvoirs publics, élus et associations pour dresser un inventaire citoyen complet des besoins d'emplois et de formations du territoire et définir un plan pluriannuel pour y répondre.
- Soutenir l'installation de **structures d'insertion par l'activité économique** et la création d'un **groupement d'employeurs dédié à l'Économie Sociale et Solidaire**.
- Favoriser l'**emploi local dans les grands projets d'aménagement urbains**.
- Favoriser l'intégration des jeunes issus du QPV dans les entreprises locales par l'offre d'expériences professionnalisantes (stages, CAP, alternance).
- Renforcer les solutions de garde de la petite enfance pour proposer des horaires adaptés qui ne constituent plus un obstacle à la recherche ou à la reprise d'emploi.
- Soutenir la création d'une **régie de quartier des Rives de la Marne**.

PROPOSITION 45 : UNE COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EMPLOI LOCAL

- Adopter un nouveau **schéma directeur de la commande publique responsable** (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) pour la période 2026-2032, en s'appuyant sur le travail réalisé dans le schéma 2024-2026 afin de renforcer les objectifs.
- Renforcer les critères d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les clauses d'insertion dans la commande publique de la municipalité.
- Organiser des événements de "sourcing" (identification de fournisseurs potentiels) auprès des entreprises locales pour mieux les intégrer à la commande publique municipale.
- Sortir le plastique jetable de l'ensemble des achats publics de la ville.
- Réviser les contrats financiers à l'aune des engagements des prestataires "Zéro émission carbone".

CULTURE ET SPORT

LA CULTURE ET LE SPORT, POUR TOUTES ET TOUS, AU QUOTIDIEN !

NOUS ENCOURAGERONS LA CRÉATION EN OUVRANT UN TIERS-LIEU CULTUREL À LA VILLA MÉDICIS POUR LES JEUNES ARTISTES LOCAUX ET LES PRATIQUES AMATEURES. NOUS DYNAMISERONS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS (THÉÂTRES) ET MULTIPLIERONS LES ÉVÉNEMENTS HORS LES MURS. L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT SERA GARANTI PAR DES TARIFICATIONS SOCIALES POUR LES ASSOCIATIONS, DANS LES CINÉMAS, ET PAR L'EXTENSION DES HORAIRES DES ÉQUIPEMENTS. NOUS SOUTIENDRONS LA PRATIQUE SPORTIVE LIBRE EN MILIEU NATUREL (BORDS DE MARNE) ET INSTALLERONS DES NOUVEAUX PARCOURS SPORTIFS EN LIBRE ACCÈS. ENFIN, NOUS AGIRONS POUR L'AGRANDISSEMENT ET LA PÉRENNISATION DE LA BAIGNADE EN MARNE.



Nous voulons une ville rayonnante, où la culture et le sport sont partout et pour tous.

EMMA BERNARD



PROPOSITION 46 : ENCOURAGER LA CRÉATION ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES

- Offrir un soutien logistique et financier ciblé (subventions, aide à la recherche de locaux vacants) aux initiatives citoyennes et associatives qui s'engagent à offrir des espaces de création ouverts.
- Relancer le **festival du court métrage et du documentaire**.

Dans le quartier de La Varenne : Lancer à la Villa Médicis un programme d'incitation et d'aide à la création artistique autour de l'ouverture d'un tiers-lieu culturel conçu pour accueillir les pratiques amateurs et servir de lieu de résidence et d'expérimentation pour les jeunes artistes locaux.

PROPOSITION 49 : ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE LIBRE

- Soutenir l'organisation d'événements et de **manifestations sportives qui utilisent le cadre naturel de Saint-Maur** (bords de Marne, parcs).
- Installer des **nouveaux parcours sportifs et agrès, et des équipements de sport** (city stades, skatepark, terrain de basket, table de ping pong) **en accès libre**, notamment à la place du parking inutilisé de la Louvière 2 (en plus d'un chemin reliant la gare RER au stade Chéron).
- Mener une concertation avec la Préfecture pour garantir l'**agrandissement et la pérennisation de la Baignade en Marne**, tout en préservant la biodiversité de la trame bleue de toute atteinte.



PROPOSITION 47 : DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE LOCALE

- Dynamiser, en lien avec les compagnies artistiques et les associations locales, **l'utilisation des équipements existants** sous-utilisés pour des spectacles, des conférences ou des séances de cinéma : le théâtre d'Arsonval, le théâtre Rond Point - Liberté, et en partenariat avec le théâtre de l'Abbaye.
- Organiser des événements (fresques artistiques et spectacles hors les murs) dans l'espace public pour **encourager les pratiques artistiques** (poésie, écriture, peinture...) chaque année.
- **Rapprocher la culture et la nature** en profitant le plus possible de l'environnement naturel préservé de la ville et le mettre en valeur à l'occasion d'événements : cinéma et concerts en plein air, balades musicales ou animations naturalistes.

PROPOSITION 48 : DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX SPORTS



- Mettre en place une **"Carte Culture" jeune et senior** donnant des tarifs préférentiels aux spectacles proposés par les structures locales (Théâtres, cinémas)
- Faire des cinémas saint-mauriens des véritables **pôles de diffusion et d'éducation à l'image** en instaurant des tarifications sociales pour garantir l'accès à tous.
- Contribuer à l'accès à la culture des plus précaires par un partenariat dynamique avec **Culture du Coeur**.
- **Ouvrir la médiathèque Germaine Tillon le dimanche matin** (sur la base du volontariat des agents municipaux).
- Garantir un **accès varié aux infrastructures sportives** : étendre les horaires d'ouverture des équipements sportifs pour mieux répondre aux besoins des actifs et des jeunes, mettre en place une tarification sociale et préférentielle pour les associations sportives.
- Soutenir les associations sportives engagées dans l'encadrement de la jeunesse.
- Généraliser dans chaque quartier l'ouverture des terrains et des piscines en dehors des heures réservées aux scolaires ou aux clubs.
- Développer les **"pass'sport"** pour une découverte du sport en famille.

ENTREtenir NOTRE PATRIMOINE

NOUS PRÉSERVERONS NOTRE PATRIMOINE EN CONSOLIDANT LA TOUR RABELAIS, RÉHABILITANT LA VILLA BOURRIÈRES, ASSURANT LA RÉOUVERTURE RAPIDE DU CINÉMA DES 4 DELTA, ET EN RÉNOVANT LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EXISTANTS.

PROPOSITION 50 : PRÉSERVER NOS ÉQUIPEMENTS ET NOTRE PATRIMOINE

- Rechercher des subventions pour assurer la **rénovation du Conservatoire et du théâtre Rond Point - Liberté**.
- **Valoriser le Parc de l'Abbaye** : Assurer une consolidation durable de la tour Rabelais, poursuivre la réhabilitation de la villa Bourrières pour y accueillir une exposition sur l'histoire de l'Abbaye et des activités scolaires.
- Étudier la **réouverture rapide et la modernisation du cinéma des 4 Delta de #La Varenne**.
- Lancer un **appel à idées pour l'utilisation du Réservoir d'eau**, visant le maintien d'une fonction liée à l'eau, et/ou d'équipement sportif (mur d'escalade...), et/ou d'équipement culturel (cinéma, exposition...).
- **Rénover les infrastructures sportives existantes**.

Dans le quartier de La Pie : Rénover la piscine des Canetons pour permettre d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail du personnel, et étudier la possibilité d'une extension sur une partie du parking actuel, et assurer sa desserte en transport en commun.





NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

CÉLINE VERCELLONI
Les Muriers, Ingénieure

FABRICE CAPRANI
La Pie, Enseignant

SOPHIE MORDELET
Le Parc, Cadre de la fonction publique

JEAN-LOUIS BARTHÉLEMY
Champignol, Dentiste

EMMA BERNARD
La Varenne, Cadre de la fonction publique parisienne

DAVID COURTEILLE
Le Vieux Saint-Maur, Ingénieur

MURIEL MAÏSSA
Le Parc, Retraitée de la fonction publique d'état, attachée d'administration

LUC ABBADIE
Saint-Maur Créteil, Écologue

CHLOÉ RAGON
Champignol, Psychologue du travail

TÉO FAURE
La Varenne, Collaborateur parlementaire

CLAIRE APRUZZESE
Le Vieux Saint-Maur, Professeure documentaliste

BERTRAND GODEFROY
La Varenne, Responsable Ressources Humaines

CLAIRE CARRIOU
Le Parc, Professeure des universités (spécialiste des questions du logement)

JEAN-LUC SIMON
Champignol, Enseignant

MARIE-FRANÇOISE POREAUX
La Pie, Cadre de santé (retraîtée), spécialiste mobilité et vieillissement

THIERRY MORISSEAU
La Pie, Professeur des écoles

FRÉDÉRIQUE RIETY
Les Bagaudes, Retraitée militante associative, ex Directrice juridique dans l'audiovisuel public

VINCENT PUIG
Le Parc, Président d'association, Philosophe

ISOLDE HOUZIAUX
Le Vieux Saint-Maur, Cadre associatif

LIONEL GOULETTE
Adamville, Assistant transport

MARIE-XAVIÈRE WAUQUIEZ
La Pie, Déléguée générale, Fondatrice d'un réseau professionnel féminin

TANGUY NEBUT
Le Parc, Ingénieur de recherche

AURENCE VAGNIER
Saint-Maur Créteil, Retraitée active, ex-cadre du ministère des Sports

ALAIN DEVIDAS
Médecin Hématologue hospitalier retraité, Bénévole au centre d'hébergement Emmaüs

PASCALE ROHAUT
Le Parc, Directrice d'études

HUGO DE SA PEREIRA PINTO
Adamville, Ingénieur

LYDIA DE LISE
La Varenne, directrice d'école élémentaire

ARWIN CHANEMOUGAME
La Pie, Consultant

ANNA LIMBOURG
La Varenne, Responsable d'équipe France Travail

MAXIMILIAN SCHULZE
La Varenne, Responsable logistique

CAMILLE PELAT
Champignol, Statisticienne

JEAN-LUC PIRENET
Le Vieux Saint-Maur, Bibliothécaire retraité, Militant mutualiste

SANDRA MATIAS BESCHE
Adamville, Ingénieure bâtiment, membre d'associations pour les mobilités à vélo

ALEXANDRE BERTHAUME
Le Parc, Ingénieur

VIRGINIE RUE
Le Vieux Saint-Maur, Responsable de politiques publiques de l'emploi et des solidarités

PIERRE EGAL
La Pie, Conseiller Pédagogique

CHRISTINE SALOMON
Le Vieux Saint-Maur, Vétérinaire

THOMAS OUVRARD
La Pie, Étudiant en Sciences Politiques

KAREN BRACQ
Les Muriers, Responsable Ressources Humaines

CLAUDE SIMON
La Varenne, Professeur émérite à l'ESCP

CATHERINE THÈVES
Champignol, Inspectrice jeunesse et sport honoraire

FRANÇOIS GUIADER
Le Vieux Saint-Maur, Enseignant

SYLVIE SAUVION
Adamville, Pédiatre hospitalier retraitée, Bénévole à Médecins du Monde

CLÉMENT COSTE
Saint-Maur Créteil, Interne en chirurgie

RAPHAËLLE CHEVALLIER
Adamville, Régisseuse de spectacle

FRANÇOIS JAMBIN-BRUN
Les Bagaudes, Juriste

ELISABETH LE MASSON
Saint-Maur Créteil, Ancienne assistante de direction RTE, Généalogiste, Autrice

PATRICK GHIGNA
Le Vieux Saint-Maur, Employé de comptabilité retraité

NADIA GRONDIN
Adamville, Responsable lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme